

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE VILLY-BOCAGE**  
**DU LUNDI 20 JANVIER 2020**  
**N° 2020-01**

L'an deux mille vingt, le lundi 20 janvier à 20 heures 15, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Norbert LESAGE, Maire.

Présents : Sandrine BERNIER, Michel ECOBICHON, Noëlle GROULT, Nathalie JARDIN, Daniel JOLY, Christophe LEON, Gérard LECOUTURIER, Wilfried LIOT, Jean-Luc ROUSSEL, Thérèse ZEKAR.

Absents excusés et représentés :

Gilbert LUBIN donne pouvoir à Norbert LESAGE

Edwige LEMIERE donne pouvoir à Wilfried LIOT

Omar TOUZANI donne pouvoir à Daniel JOLY.

Christophe LEON est élu secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Rappel de l'ordre du jour :**

**1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 Novembre 2019.**

**2 - Espace Culturel:**

➤ **Choix du Nom de l'Espace Culturel.**

➤ **Autorisation de signature de la convention avec l'association gérant l'espace culturel.**

➤ **Election des représentants au sein de l'association de gestion.**

**3 - Pré-Bocage Intercom, Modification statutaire: Prise de compétence "Eclairage Public" sur les zones d'activités.**

**4 - Devis travaux Ecole de Villy-Bocage, réfection du revêtement de sol dans la garderie.**

**5 - Suppression de la régie cantine et garderie.**

**6 - Information diverses.**

**2020.01.01 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 NOVEMBRE 2019 :**

Le Compte rendu de la réunion du 23 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Vote pour :	14	Vote contre :	0	Abstention :	0
-------------	----	---------------	---	--------------	---

**2020.01.02- 01 Espace culturel : Choix du nom :**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'un sondage a été opéré auprès de la population qui était présente à la cérémonie des vœux vendredi dernier, 17 Janvier. Le public était invité à se prononcer sur le choix du nom parmi 8 propositions. Le dépouillement du sondage donne le résultat suivant :

L'Aperçu : 10

La Lentille : 1

L'Etincelle : 11

Le Bol d'Air : 8

Le Pigeonnier : 5

L'Atelier : 16

Le VEC (Villy Espace Culturel) : 13

L'Aire du Temps : 14

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le nom de L'Atelier

Vote pour :	13	Vote contre :	1	Abstention :	0
-------------	----	---------------	---	--------------	---

**2020.01.02-02 Espace culturel : Autorisation de signature de la convention entre l'Association de gestion et la commune:**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que différentes réunions de la commission espace culturel ont eu lieu pour mettre au point le texte de la convention qui règlera les rapports entre l'Association de gestion de l'espace culturel et la Commune. Il rappelle que le projet de convention a été envoyé aux membres du conseil préalablement à cette réunion. Il demande au Conseil Municipal l'autorisation pour signer cette convention.

Après avoir pris connaissance du texte de la convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention qui prendra effet dès la signature des parties, après l'élection du (ou de la) Président ( e ) de l'Association.

Vote pour : 14	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

**2020.01.02-03 Espace culturel : Election des « membres de droit » pour siéger au sein de l'Association de Gestion:**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que l'Association pour la gestion de l'espace culturel a officiellement été créée le vendredi 17 Janvier et ses statuts approuvés par les membres fondateurs. Les statuts prévoient une représentation paritaire au sein du conseil d'administration à raison de 5 membres de droit et 5 membres issus du monde associatif et de la population.

Les 5 membres issus du monde associatif et de la population ont été élus le 17 Janvier. Il s'agit de : Isabelle Mialdea, Anne-Laure Touzani, Cédric Mouchel-Vichard Thierry Macquaire et Noëlle Roussel.

Il y a lieu maintenant de procéder à l'élection des 5 membres du conseil municipal.

Sont candidats :

Norbert LESAGE

Edwige LEMIERE

Christophe LEBON

Jean-Luc ROUSSEL

Omar TOUZANI

Il est procédé à l'élection à mains levées. Les cinq candidats sont élus.

Vote pour : 14	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

**2020.01.03 PRE BOCAGE INTERCOM : Modification statutaire : Prise de compétence « Eclairage public sur les zones d'activités » :**

Monsieur le Maire indique que lors du Conseil Communautaire de PBI du 19 décembre 2018, une modification statutaire a été approuvée à l'unanimité.

Vu l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit autoriser la communauté de communes à faire une modification statutaire (délibération n° 20181219-3 de la communauté de communes en annexe).

Il est proposé que PBI prenne la compétence « Eclairage public » sur les zones d'activités et que PBI effectue une délégation au SDEC pour harmoniser la gestion.

Il sera nécessaire d'établir une répartition des armoires entre la consommation des habitants et celle des entreprises.

Objectif : Afin de déléguer cette gestion au SDEC, l'intercommunalité doit étendre ses statuts en prenant la compétence « Eclairage public sur les zones d'activités ».

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve, cette modification statutaire.

Vote pour : 14	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

#### **2020.01.04 Devis de travaux : Réfection du revêtement de sol dans la garderie:**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la réparation du revêtement du sol de la garderie opérée l'an passé n'est pas efficace et que, pour éviter les risques de chutes, il y a lieu d'envisager le changement complet de ce revêtement. L'entreprise qui a réalisé les travaux l'an passé propose le changement complet pour une somme de 3361€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de confier ce travail à l'entreprise FOUREY Peinture. pour un montant de 3361€ TTC. La dépense sera imputée en section d'investissement du budget 2020, au titre des grosses réparations.

Vote pour : 14	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

#### **2020.01.05 Suppression de la Régie cantine et garderie à partir du 14 Février 2020**

Monsieur le Maire propose de supprimer la régie de recettes qui concerne le restaurant scolaire et la garderie en raison du fait que de plus en plus souvent il est nécessaire d'établir des titres de recettes pour que les parents concernés règlent les factures par l'intermédiaire des services de la Trésorerie. Par ailleurs, la Trésorerie n'étant plus située à Villers Bocage mais à Aunay sur Odon, cela occasionne du temps perdu pour transporter les fonds de la Mairie jusqu'à la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de supprimer la régie de recettes pour le restaurant scolaire et la garderie périscolaire. Le paiement se fera par l'émission de titres de recettes.

Vote pour : 14	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

#### **2020.01.06 Informations diverses :**

Concernant les travaux de l'espace culturel, Monsieur le Maire informe le conseil municipal des difficultés du couvreur à respecter son planning. Le couvreur a des difficultés pour recruter un salarié qualifié ou pour trouver un sous-traitant. Il espère avoir fini pour le vendredi 31 janvier.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 2 mars à 20h15

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h10.